

Solution conventionnelle

La marge de crédit sur valeur domiciliaire constitue pour vos clients un moyen pratique de puiser dans la valeur nette accumulée sur leur propriété et d'utiliser ces fonds lorsqu'ils en ont besoin. Il s'agit d'une marge de crédit renouvelable qui permet au client d'utiliser jusqu'à 65 % de la valeur estimative de sa propriété.

APERÇU

Termes

- Renouvelable

Propriétés admissibles

- 1 à 4 unités
- Propriétaire-occupant (résidence principale)

Fréquences de paiement

- Versement mensuel; intérêts seulement

Durée d'amortissement maximale

- Sans objet

Montants de prêt

- De 50 000 \$ à 750 000 \$

SOLUTIONS COMPLÉMENTAIRES

- Achat
- Refinancement

Exclusions

- Propriétés locatives
- Résidences secondaires ou de vacances
- Achat avec rénovations

CRITÈRES DE CRÉDIT

- Cote de crédit min. : 650
- Ratio PV max. : 65 %
- ABD/ATD max.¹ : <680 - 35% / 42%;
≥680 - 39% / 44%

AVANTAGES ET OPTIONS SUPPLÉMENTAIRES

- Si combinée avec un prêt hypothécaire pour résidences unifamiliales standards (achat et refinancement), peut être inscrite en tant que Trousse du propriétaire.
- Possibilité d'effectuer des transactions par débit, GAB, chèque, internet et téléphone.
- La première commande de 50 chèques est gratuite.

Soutien régional. Présence nationale. B2B Banque, c'est une équipe de développement des affaires chevronnée, des souscripteurs hypothécaires expérimentés, une rémunération compétitive et une remarquable gamme de solutions hypothécaires. Pour nous, c'est ça être **la banque au service des courtiers**.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez composer le **1.866.884.9407** ou visiter le site b2bbanque.com/prêts-hypothécaires.

¹Les ratios ABD/ATD sont calculés en supposant une utilisation à 100 % de la marge de crédit, et en utilisant le taux d'un prêt hypothécaire ordinaire d'un terme de 5 ans et d'une durée d'amortissement de 25 ans. Ce produit ne peut être utilisé pour la construction ou à titre de crédit-relais. Tous les prêts hypothécaires sont offerts, administrés et déboursés par B2B Banque et sont inscrits en son nom. ©B2B BANQUE et LA BANQUE AU SERVICE DES COURTIERES sont des marques déposées de B2B Banque. La ®TROUSSE DU PROPRIÉTAIRE est une marque déposée de la Banque Laurentienne du Canada.